

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE
CORSE**

ASSEMBLEE DE CORSE

**1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2017
27 ET 28 AVRIL 2017**

N° 2017/O1/023

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- DEPOSEE PAR : LE GROUPE « LE RASSEMBLEMENT ».

**- OBJET : DEBORDEMENTS LORS DU MATCH DE
FOOTBALL BASTIA-LYON LE 16 AVRIL.**

CONSIDERANT les débordements excessifs et injustifiables survenus lors du match Bastia-Lyon dimanche 16 avril à l'initiative d'une minorité de supporters bastiais,

CONSIDERANT que ces comportements intolérables n'ont leur place ni dans un stade, ni en Corse, qui plus est à l'occasion d'évènements sportifs qui doivent au contraire constituer des moments de communion, d'exemplarité, de convivialité, de soutien et de passion autour d'un club,

CONSIDERANT que ce sont en premier lieu le club et ses joueurs, ainsi que la grande majorité des supporters du SCB qui sont les premières victimes de ces excès inconsidérés et incontrôlés qui vont à l'encontre des valeurs véhiculées par le sport qui reposent sur le respect de l'adversaire, la solidarité, l'abnégation, la combativité et la passion,

CONSIDERANT les perspectives sombres au niveau sportif du club fanion du football corse,

CONSIDERANT les conséquences dramatiques pour la structure « Sporting » en elle-même et ses nombreux emplois qui pourraient être menacés en cas de relégation sportive ou administrative,

CONSIDERANT l'importance du SCB dans le tissu économique du grand Bastia,

CONSIDERANT les mesures prises à titre conservatoire par la Ligue de Football Professionnel et celles, aussi attendues que redoutées, qui seront prises à titre définitif le 4 mai, qui risqueraient de conduire le club vers sa disparition,

CONSIDERANT la proclamation par Bastia 1905 de « sa mise en sommeil », prenant acte de la fracture avec la grande partie du public bastiais,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

CONDAMNE les débordements irresponsables survenus lors du match Bastia-Lyon le 16 avril dernier, et d'une manière générale, tout acte d'hooliganisme intervenu lors de matchs du SCB, à domicile ou à l'extérieur.

RAPPELLE aux instances décisionnelles du football professionnel que l'immense majorité des supporters bastiais ne cautionne en aucun cas ces exactions, et qu'il serait regrettable qu'ils en subissent les conséquences désastreuses.

FAIT PART à ces mêmes instances de ses plus vives inquiétudes quant à la prise de sanctions qui s'avèreraient décisives pour le sort du club ; et **DEMANDE** aux instances de tenir compte du fait que ces actes de violence sont le fruit de l'action d'une faible minorité, pour ne pas sanctionner trop lourdement un club et un public, scandalisés par de tels agissements, tout en s'assurant de l'effectivité pour les rencontres à venir de conditions de sécurité optimales.